

▶ Sensibilisation des citoyens aux circuits courts alimentaires & accompagnement du développement des points de vente locaux impliquant les consommateurs

Contexte

Les circuits courts de commercialisation des produits alimentaires se développent fortement en France, répondant à la demande des consommateurs pour des produits de qualité et d'origines connues et permettant aux producteurs de mieux valoriser leurs productions.

Parmi ces circuits, certaines modalités fonctionnent avec des commandes régulières -hebdomadaires ou mensuelles- et ont la particularité d'impliquer les citoyens dans leur fonctionnement et de faciliter les liens producteurs/consommateurs.

Notre projet s'intéresse à ces modalités, présentées ci-contre.



avec ou sans intermédiaires



La Fédération Départementale des CIVAM du Gard oeuvre depuis 50 ans pour promouvoir un développement rural durable.

Elle agit pour le développement de l'agriculture biologique et des circuits courts et favoriser une alimentation saine et locale, notamment à travers la réalisation d'études, l'accompagnement de projets et la formation des agriculteurs.

▶ Constats

Une étude conduite par la FD CIVAM 30 en 2014 a mis en avant un intérêt des producteurs et des consommateurs pour ces modalités spécifiques impliquant les citoyens, mais également :

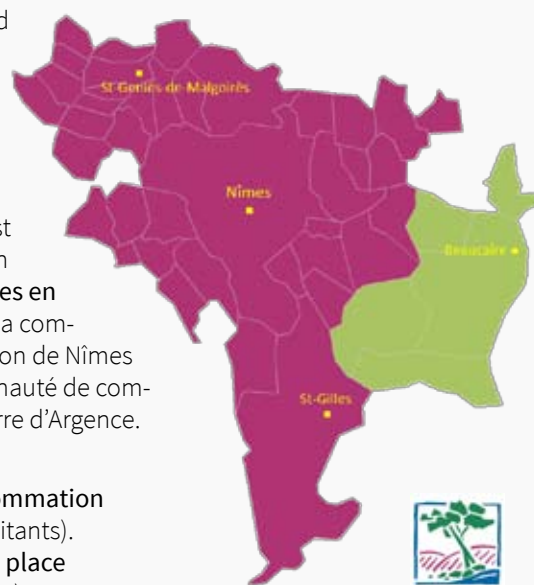
- Un manque de visibilité de ces circuits pour les consommateurs.
- Un besoin de mobilisation des producteurs pour les alimenter.
- Des circuits qui disparaissent au bout de quelques années.

► **Un accompagnement spécifique** pourrait permettre le maintien et le développement de ces initiatives porteuses.

▶ Le Territoire

Le Département du Gard mène une **politique alimentaire** qui encourage le développement des circuits courts et de l'agriculture biologique.

Le territoire concerné est celui du Groupe d'Action Locale (GAL) de **Garrigues en Costières**. Il comprend la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole et la communauté de communes de Beaucaire Terre d'Argence.



Il est caractérisé par :

- **Un potentiel de consommation important** (280 000 habitants).
- **Des initiatives déjà en place** (une douzaine de circuits).
- **Une diversité de productions agricoles à proximité.**

Il s'agit donc d'un territoire intéressant pour tester un dispositif d'accompagnement avant de l'essayer sur d'autres territoires.



▶ Le projet

La Fédération Départementale des CIVAM du Gard coordonne, avec le soutien du PETER Garrigues et Costières de Nîmes et du Conseil Départemental du Gard, un projet de 3 ans qui s'intéresse aux modalités de vente en circuits courts impliquant les consommateurs du territoire et qui a pour objectifs de :

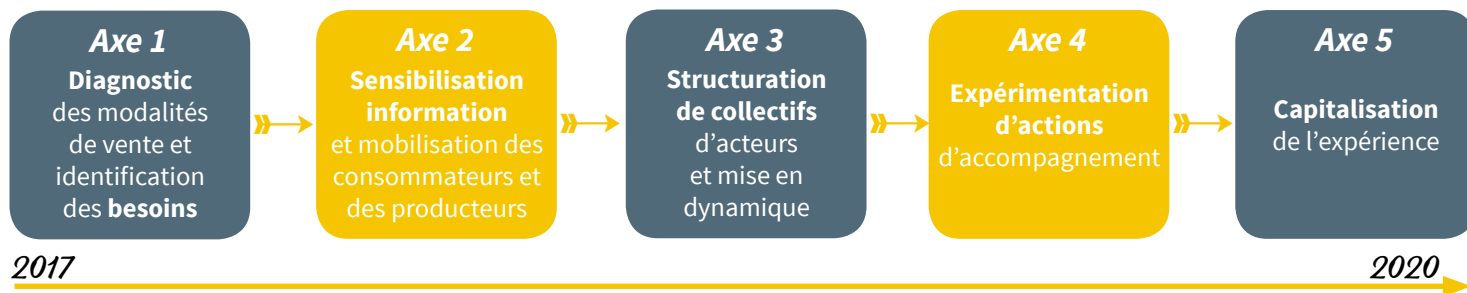
- Tester un dispositif d'accompagnement de ces modalités de vente pour favoriser leur maintien et essaimage.
- Sensibiliser les consommateurs à l'intérêt de ces circuits courts et aux différentes modalités de vente.



▶ Problématique

Comment accompagner d'une part, les circuits courts de proximité impliquant les consommateurs du territoire du Groupe d'Action Locale de Garrigues en Costières et d'autre part, les producteurs intéressés pour fournir ces modalités de vente, afin de maintenir, développer et essaimer ces initiatives ?

▶ Le projet se déroule en différentes phases correspondant à des axes de travail :



*Cette synthèse présente la première phase du projet :
Diagnostic et identification des besoins (axe 1).*

▶ Méthodologie

Besoins communs
Besoins spécifiques



Recensement des circuits existants :

- Personnes ressources (26 acteurs).
 - Internet.
- Cartographie selon les bassins de vie

Entretiens semi-directifs qualitatifs :

- Après des référents de circuits (19 personnes).
 - Après des producteurs et consommateurs engagés (7 distributions).
- **Analyse des modalités** selon le fonctionnement, l'implication des consommateurs, la création de lien social, les valeurs défendues et les outils pour les promouvoir.
- **Identification des besoins et pistes d'actions** tenant compte de la dynamique d'évolution des circuits, de leur robustesse et d'initiatives présentes ailleurs.



Identification de maraîchers et arboriculteurs intéressés par les modalités étudiées (produits d'appel) :

- Acteurs ressources (28 personnes).
 - Base de données (1 302 exploitations).
- Cartographie selon les bassins de vie

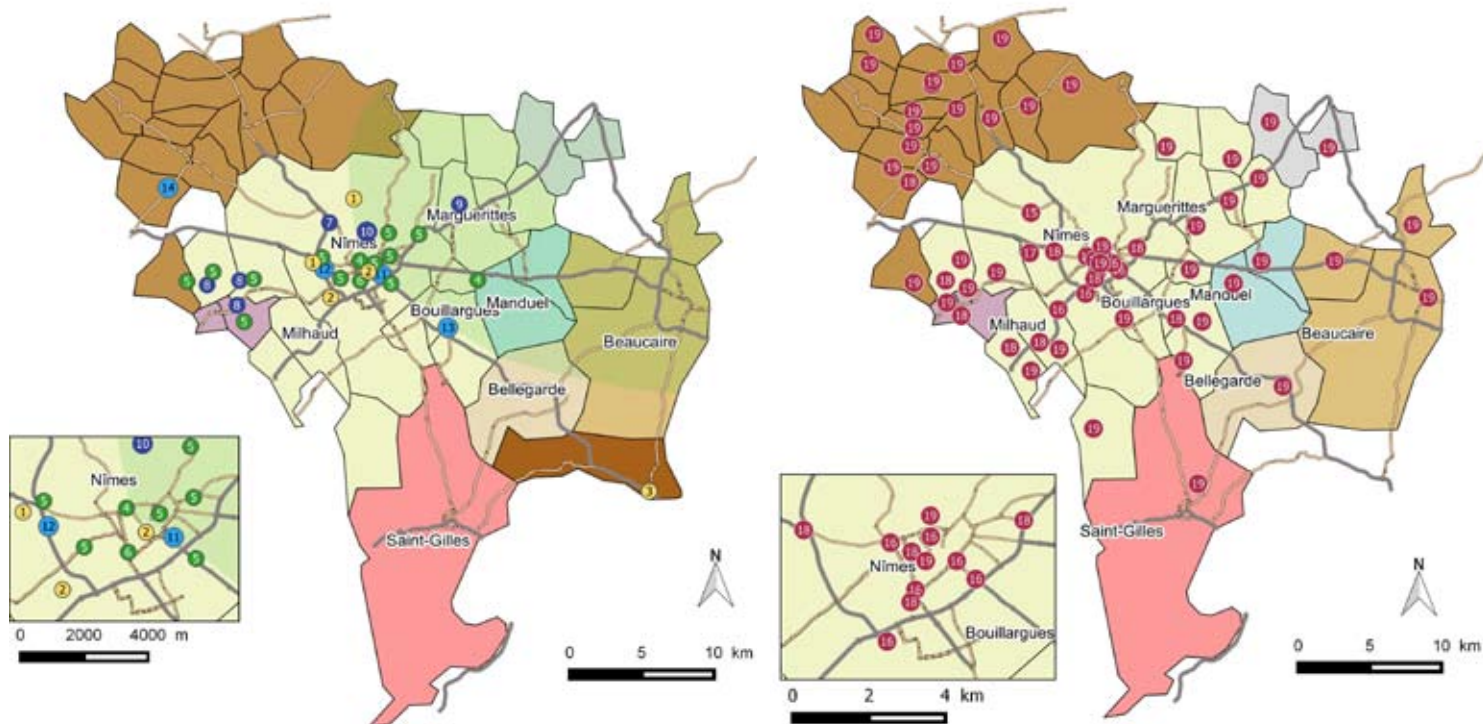
Entretiens semi-directifs qualitatifs auprès des producteurs intéressés (6 producteurs et porteurs de projets) :

- **Analyse des conditions de faisabilité** pour fournir les circuits étudiés, croisant la stratégie du producteur et sa capacité à fournir.
- **Identification des besoins et pistes d'actions** en accompagnement des producteurs.

▶ Résultats

➤ Cartographie des lieux de distribution

Source : Pauline Thibaux, 2017
QGIS – Données : IGN, DRAAF



Bassins de vie



Légende :

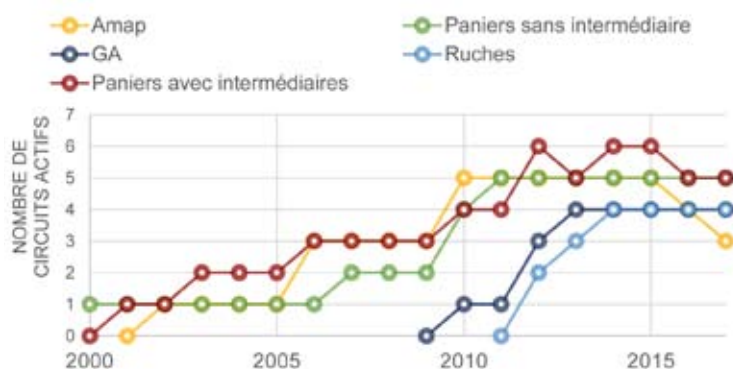
- Amap
- Paniers de producteurs
- Paniers avec intermédiaire
- Groupements d'achat
- La Ruche qui dit Oui

En Bref

- 21 circuits avec 91 lieux de distribution.
- Au moins 900 commandes régulières.
- Une offre peu diversifiée en zone rurale (surtout paniers avec intermédiaire).
- Des bassins de vie très peu pourvus (ex : Saint Gilles).
- Un potentiel de développement par rapport au nombre d'habitants.

➤ Dynamique d'évolution des circuits sur le territoire

- Les AMAP sont apparues et se sont développés dans les années 2000 (comme les paniers qui en sont dérivés), et connaissent aujourd'hui des difficultés à se maintenir.
- Les ruches et groupements d'achats sont apparus plus tardivement.
- Ces derniers sont aujourd'hui plutôt stabilisés, leur fréquentation augmente.
- Mais depuis 2014, 4 circuits ont disparu et aucun nouveau circuit ne s'est créé.



Ces dynamiques de développement hétérogènes selon les modalités s'expliquent par différents facteurs contribuant à leur robustesse ou fragilité : largeur de la gamme, charge de travail pour le producteur, marge pratiquée par le circuit, fonctionnement dépendant d'un seul producteur ou de la mobilisation d'un groupe de consommateurs, flexibilité, etc.

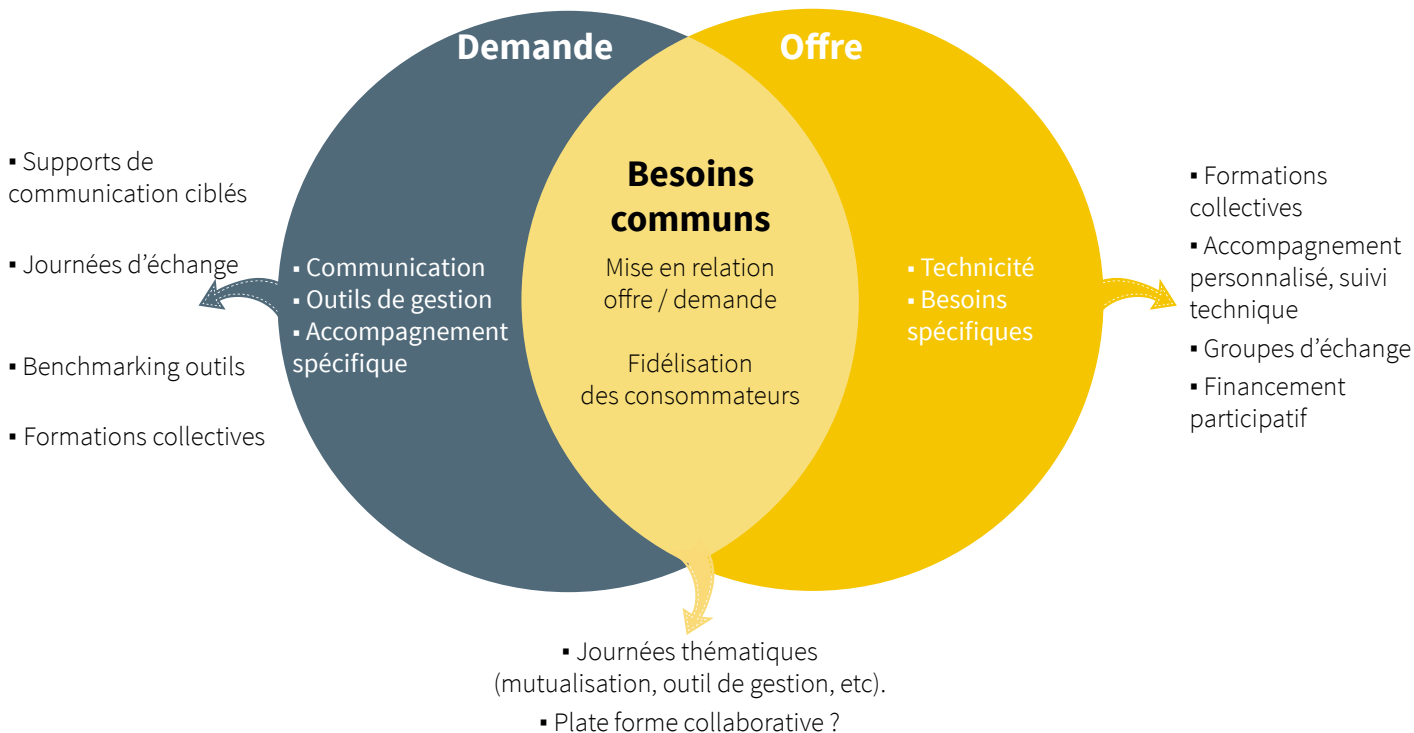


Profil des producteurs intéressés

La prise de contact avec les producteurs répertoriés dans les bases de données de circuits courts révèle qu'ils sont installés depuis longtemps, sont déjà très sollicités et sont peu demandeurs de nouveaux débouchés.

Les producteurs intéressés sont en installation ou récemment installés, en phase de développement de leur activité ou de changement de circuits. Il s'agit souvent de personnes en reconversion professionnelle, non issues du milieu agricole, avec un fort besoin d'acquisition de compétences techniques.

► Offre et demande : besoins identifiés et pistes d'actions



Les entretiens avec les différents acteurs engagés dans les circuits ont mis en avant des besoins, allant de l'organisation interne des circuits (gouvernance, outils facilitant la gestion) à la problématique de perfectionnement technique des producteurs, en passant par des besoins de communication interne et externe afin de mettre en relation producteurs intéressés et consommateurs en demande de produits, et de faire connaître les circuits.

Nous proposons de poursuivre le projet par la validation des pistes d'actions prioritaires auprès des acteurs concernés, et l'expérimentation d'un accompagnement sous forme de journées thématiques collectives ouvertes aux acteurs intéressés, portant sur les besoins concrets identifiés.

► Perspectives

➔ Soutenir l'existant...

- Tester et valider des actions d'accompagnement pour conforter les circuits actuels, tenant compte des besoins généraux et spécifiques à chaque modalité
- Accompagner les circuits pour faciliter leur fonctionnement, tester des innovations et fidéliser les consommateurs engagés.
- Accompagner les producteurs de ces circuits et ceux qui sont intéressés pour les fournir, notamment sur le plan technique.

➔ ...Et préparer l'avenir ensemble !

- Favoriser la mise en synergie des organismes agricoles pour sensibiliser et accompagner les producteurs intéressés par les circuits étudiés
- Tenir compte de la difficulté à faire correspondre l'offre et la demande aujourd'hui, et du besoin de fond d'installation d'agriculteurs
- Réaliser une enquête auprès de consommateurs non clients des modalités étudiées pour comprendre les freins existants et sensibiliser sur le long terme.

Pour plus d'informations et si le projet vous intéresse, contactez :

Camille Villajos - 04 66 77 10 83
villajos@civamgard.fr



Avec le soutien financier du Département du Gard et de l'Europe au titre du programme LEADER 2014-2020 porté par le PETR Garrigues et Costières de Nîmes

